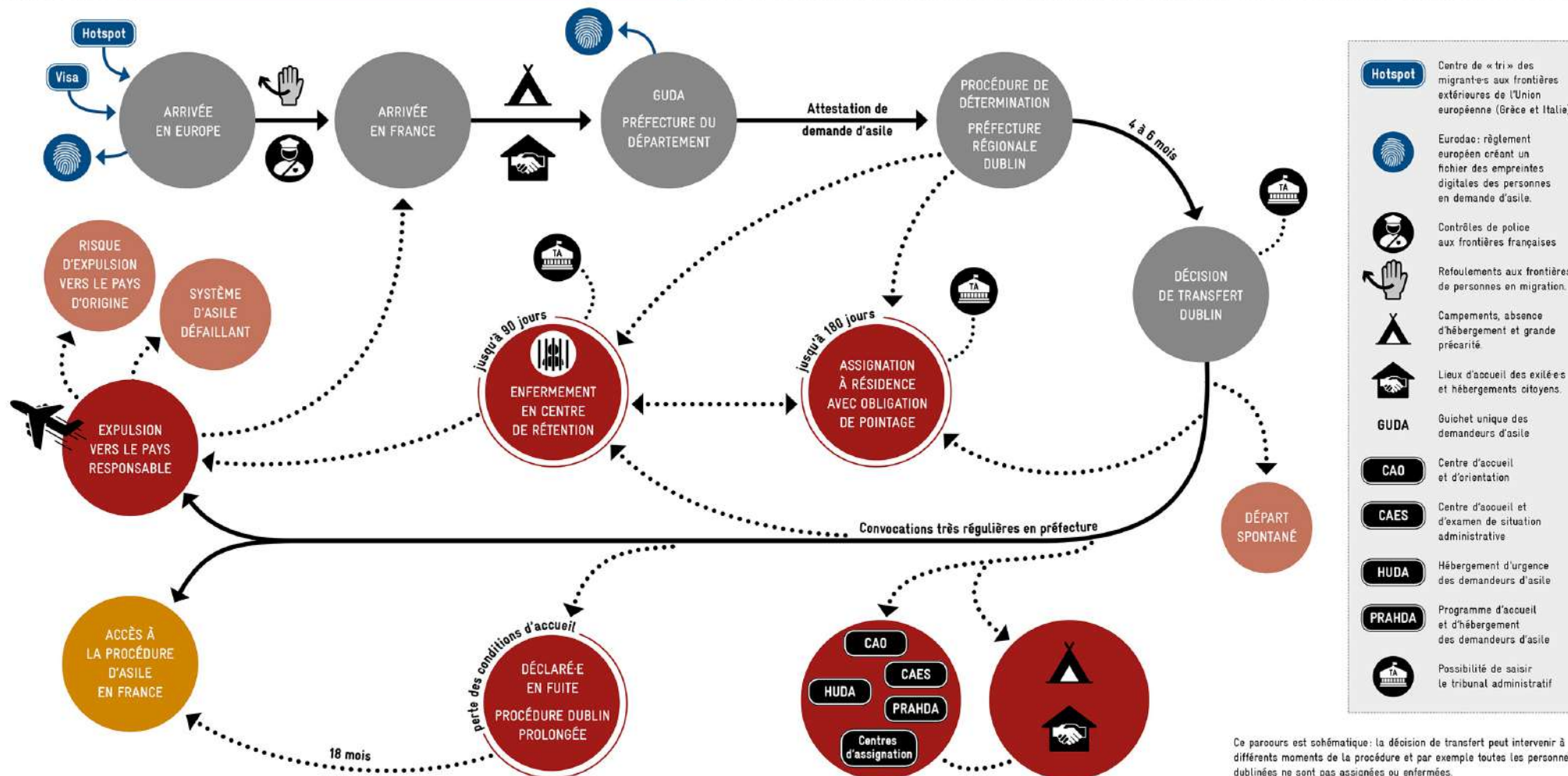


Parcours des personnes dublinées: la course d'obstacles

La procédure Dublin ressemble à une véritable course d'obstacles pour des personnes pourtant en quête de protection. Durant des mois ou des années, les Dubliné·es suivent un parcours sinueux : prises d'empreintes, administrations multiples, détermination d'un État européen vers lequel la France veut les expulser, etc. Les mesures de contrôle se multiplient et les risques d'être assigné·e à résidence ou enfermée dans un centre de rétention sont bien réels. Au terme de mois d'attente souvent très angoissants, 90% des personnes dublinées arrivent finalement à déposer leur demande d'asile en France. Cependant, certaines sont expulsées vers l'État considéré responsable de leur demande.



Ce parcours est schématisé : la décision de transfert peut intervenir à différents moments de la procédure et par exemple toutes les personnes dublinées ne sont pas assignées ou enfermées.